



AVIS AUX CERCLES 2025 / N°02

DP/EL, Bruxelles, le 17 janvier 2025

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1 Assemblée générale LBFA – 22 mars 2025 – tableau des voix 2025
- 1.2 Démission du club ROCA
- 1.3 Organisations 2025 - attributions
- 1.4 Organisations 2025 – Rappel Label World Athletics
- 1.5 Formation nouvel(le) officiel(le) – 6/02/25 – Marche en Famenne
- 1.6 Formations 2025 – entraîneur de cercle + dirigeant de club
- 1.7 Euro Running 2025 – Participez au Championnat des clubs !

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1 Assemblée générale LBFA – 22 mars 2025 – tableau des voix 2025

L'Assemblée générale LBFA aura lieu le samedi 22 mars 2025 à Louvain-la-Neuve.

Le tableau des voix 2025 est disponible sur notre site www.lbfa.be dans l'onglet « Règlement » « LBFA ».

1.2 Démission du club ROCA

Conformément à l'article 5.7.2 du ROI, les cercles font parvenir à la LBFA leurs remarques éventuelles endéans les 20 (vingt) jours francs soit pour le 07 février 2025 au plus tard.

1.3 Organisations 2025 - attributions

- 24/05/2025, Intercercles cadets et scolaires - Division I : **CABW**
- 5-6/07/2025, Championnats LBFA (et FLA) d'épreuves combinées : **CAF**
- 29/06/2025, Championnats de Belgique de 10.000m marche F et 20.000m marche H TC et Masters : **GOSP**

1.4 Organisations 2025 – Rappel Label World Athletics

Veillez trouver en annexe, pour rappel, les règles à respecter pour la reconnaissance des compétitions sous label World Athletics.

1.5 Formation nouvel(le) officiel(le) – 6/02/25 – Marche en Famenne

Une formation pour les nouveaux, nouvelles officiels(les) est proposée le jeudi 6 février 2025 à 19h30 au Centre Culturel et Sportif de Marche-en-Famenne (salle de réunion près du terrain de football synthétique).

Les inscriptions sont vivement souhaitées auprès de patricia.dumont@lbfa.be

1.6 Formations 2025 – entraîneur de cercle + dirigeant de club

Le Comité directeur de la LBFA, en sa séance du 14 janvier dernier a reconduit les subsides suivants :

- Formations entraîneurs (à l’instar de l’année passés-montants actualisés en fonction du tableau des voix 2025)
- Formations pour dirigeants de club sous les conditions suivantes :
 - il doit s’agir d’une formation AISF – ouverture à toutes les formation AISF
 - Intervention de 50% sur le montant de l’inscription avec un montant maximum de 400 € par cercle.
 - exigence de la preuve de paiement, de la preuve de participation ou de réussite s’il y a examen.

1.7 Euro Running 2025 – Participez au Championnat des clubs !

Participez au championnat des clubs à l’Euro de Running 2025 !

Lors des Championnats d'Europe Running 2025 (12-13 avril), les clubs d'athlétisme belges peuvent concourir pour le titre de meilleur club d'athlétisme sur les différentes distances (10 km, semi-marathon, marathon). Tout club qui inscrit suffisamment d'athlètes est éligible pour le classement.

Les inscriptions aux Championnats d'Europe de Running vont bon train. Tant les joggeurs que les coureurs de fond les plus fanatiques trouvent rapidement leur chemin vers ces premiers Euro de Running. Pour motiver davantage les clubs à se rendre en masse à Bruxelles et Louvain, un championnat spécifique “clubs” est organisé. Un événement comme les Championnats d'Europe de Running représente une opportunité unique pour les clubs de ressentir l’atmosphère d’un championnat international. Nous espérons voir le plus grand nombre possible de maillots de clubs dans les rues de Bruxelles et Louvain !

ATTENTION : Ceux qui veulent être pris en compte pour le classement doivent mentionner le nom de leur club d'athlétisme lors de l'inscription. Ceux qui se sont déjà inscrits sans nom de club peuvent encore modifier leur inscription jusqu'à la semaine qui précède l'événement. Si vous avez encore des problèmes pour inscrire votre club d'athlétisme, nous vous invitons à envoyer un e-mail à tuur@atletiek.be.

Règlementation du championnat des clubs

Marathon : Les cinq premiers athlètes d'un même cercle (hommes et femmes ensemble) sont pris en compte.

Semi-marathon : Les sept premiers athlètes d'un même cercle (hommes et femmes ensemble) sont pris en compte.

10 km : Les dix premiers athlètes d'un même cercle (hommes et femmes ensemble) sont pris en compte.

Les places des hommes et des femmes sont classées séparément mais additionnées pour déterminer le score du club. En cas d'égalité, l'ordre d'arrivée sera pris en compte pour déterminer le vainqueur.

En plus des classements individuels pour chaque distance, un classement général sera établi. Il combine les scores des trois distances afin que le club le plus polyvalent et le plus fort soit couronné champion.

Exemple d'un classement de club :

Supposons que votre club réalise les places suivantes lors du marathon :

L'athlète 1 termine 4^e, l'athlète 2 12^e, l'athlète 3 15^e, l'athlète 4 24^e et l'athlète 5 30^e.
Votre club obtient un score total de 85 points.

Le club qui obtient le total de points le plus bas (meilleure performance) remporte le classement. Le même principe s'applique au semi-marathon et au 10 km. Le classement général détermine le vainqueur final.

Consultez ci-après le [règlement complet](#)

Consultez ci-après le [site internet des Championnats d'Europe de Running](#)